

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(19\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Arthur Ballue, 3 juin 1878](#)

Jean-Baptiste André Godin à Arthur Ballue, 3 juin 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (19)

Collation 2p. (250r, 251v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Arthur Ballue, 3 juin 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49641>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [3 juin 1878](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famelistère

Destinataire [Ballue, Arthur \(1835-1894\)](#)

Lieu de destination 3, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur la collaboration de Ballue au journal *Le Devoir* Godin juge élevée la somme de 1 200 F par an pour 52 articles d'une colonne ; il calcule qu'à ce prix, la rédaction du journal reviendrait à plus de 38 000 F par an. Il annonce à Ballue qu'il est prêt à payer 5 F seulement la colonne de texte.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'apparaît pas sur la copie.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise 3 Juin 1878

Monsieur Balley,

Au milieu des occupations qui m'assiègent, j'ai tardé un peu à répondre à votre dernière lettre. Comme je vous l'ai dit, je ne refuse pas votre concours, et je serais heureux qu'il pût servir sérieusement à l'œuvre que j'ai en vue; mais je voudrais que le mérite en fût le prix. J'ai donc dû vous offrir que 1200 francs pour 12 articles, d'une colonne par semaine, me paraissant inacceptables. Cela met un colonne de texte du "Devoir" à 23 francs.

Il est vrai que votre dernier article contient trois colonnes

et qu'en élevant à 1800 francs l'article reviendrait à 11 frs par colonne. Voici, dans les deux cas, ce que coûterait la rédaction du journal à ce prix: 32 colonnes à 23^{frs} = 736^{frs} par semaine, soit pour 50 semaines plus de trente-huit mille francs. En second lieu, 32 colonnes à 11^{frs}, serait à peu près la moitié, soit 19 000 francs. Puisque nous avez dirigé des journaux, je vous laisse à apprécier ce qu'il y a de possible avec cela pour un journal à ses débuts.

Permettez-moi de vous faire remarquer que les prix payés par nos journaux le département pour leurs articles politiques, sont bas parce qu'ils ont affaire

à des correspondances autogra-
phiques. Cela peut être exigu.
Je quels sont les moyens dont
vous disposez. Pour ce qui me
concerne, j'en serais heureux de
pouvoir faire participer la
redaction à la réussite du journal
à p. personnel à lui assurer le
succès ; mais ce succès est à
réaliser et en attendant j'ai
à compter avec les dépenses.

Mon désir serait donc de ne
pas trop m'écarter de ce qui est
pratique, jusqu'à ce que j'ai pu
reconnaître ce que vaut la
redaction au point de vue des
doctrines et de la réussite du
journal.

Je ferais donc, en vue
d'une entente avec vous, un

sacrifice en payant 1 franc
par colonne de texte soit,
pour des articles comme le
dernier, quinze francs.

Mais c'est là ce que vous
ne pouvez consentir, à moins
que, comme vous l'avez dit
d'abord, vous ne soyez disposé
à donner au "Dernier" un con-
cours, sinon désintéressé, ou
moins fort sympathique.

Veuillez agréer, Monsieur
l'assurance de mon entière
considération.